

# ASI TENNIS DE TABLE-MURS-ERIGNE

## TOURNOI DES FAMILLES

**Mardi 30 AVRIL 2024 A 20H00**

### REGLEMENT

Cette compétition se déroule par équipes de 2 joueurs :

- un licencié associé à un non-licencié ou promotionnel. Le non-licencié ou promotionnel ne doit pas avoir été titulaire d'une licence traditionnelle depuis au moins 5 ans et n'avoir jamais eu plus de 800 points (un contrôle sera effectué sous Spid).

- équipe composée de 2 non-licenciés : l'un des 2 joueurs acceptera le rôle de « licencié » qu'il ait été ou non licencié en dehors de la saison en cours.

Chaque partie se joue à 31 points. Les non-licenciés joueront l'un contre l'autre jusqu'à atteindre 11 points, puis les licenciés l'un contre l'autre jusqu'à 21 points, et enfin la partie se finira par un double jusqu'à atteindre 31 points (ou plus jusqu'à atteindre 2 points d'écart).

Les équipes seront réparties en 2 tableaux par poule de 3 : un tableau « A » pour les licenciés à plus de 800 ou 900 points (seuil fixé selon les inscriptions) et un tableau « B » pour les licenciés à moins de 800 ou 900 points.

Les parties se joueront à élimination directe en sortie de poule. Les équipes ayant terminé 3ème de poule pourront poursuivre dans un tableau « consolante ».

Des lots seront attribués aux 4 premières équipes des tableaux A et B.

Aucun lot pour les tableaux « consolantes », juste le plaisir de jouer.

C'est l'occasion de faire connaître notre sport à vos proches.

**La bonne humeur est exigée !**

***Engagement : 10 € par équipe***

**Inscription sur le formulaire « Tournoi des familles » disponible sur : [www.asimett.com](http://www.asimett.com)**

**Renseignements : MERLET Jérémy 06 13 10 37 24 ou par mail : [asittmurs@gmail.com](mailto:asittmurs@gmail.com)**